



PREFECTURE AUDE

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**SPECIAL N ° 32 - FEVRIER 2011**

AVIS DE CONCOURS CENTRE HOSPITALIER  
CARCASSONNE

PUBLIE LE 22 FEVRIER 2011

# SOMMAIRE

## Préfecture de l'Aude

### pref11- SECRETARIAT GENERAL

Avis - AVIS DE CONCOURS EXTERNE SUR TITRES ET DE CONCOURS INTERNE SUR EPREUVES DE PERMANENCIERS AUXILIAIRES DE REGULATION MEDICALE .....	1
Avis - AVIS DE CONCOURS INTERNE SUR TITRES CADRE DE SANTE - 4 POSTES FILIERE INFIRMIER(E) .....	3



PREFECTURE AUDE

## Avis

signé par DIRECTEUR CENTRE HOSPITALIER  
le 16 Février 2011

Préfecture de l'Aude  
pref11- SECRETARIAT GENERAL  
MCAPP

AVIS DE CONCOURS EXTERNE SUR  
TITRES ET DE CONCOURS INTERNE SUR  
EPREUVES DE PERMANENCIERS  
AUXILIAIRES DE REGULATION  
MEDICALE



# CENTRE HOSPITALIER

Carcassonne

## AVIS DE CONCOURS EXTERNE SUR TITRES ET DE CONCOURS INTERNE SUR ÉPREUVES DE PERMANENCIERS AUXILIAIRES DE REGULATION MEDICALE

En application du protocole d'accord F.P.H. du 2 février 2010, un concours externe sur titres et un concours interne sur épreuves seront prochainement ouverts au Centre Hospitalier de CARCASSONNE pour les permanenciers auxiliaires de régulation médicale (PARM) à partir du 28 mars 2011.

Concours externe sur titres de PARM en vue de pourvoir 19 postes, peuvent être admis à concourir :

- les agents titulaires et contractuels faisant fonction de PARM et ayant un diplôme de niveau IV (RNCP) ou équivalent quelle que soit leur ancienneté.

Concours interne sur épreuves de PARM en vue de pourvoir 3 postes, peuvent être admis à concourir :

- les agents titulaires et contractuels faisant fonction de PARM et n'ayant pas un diplôme de niveau IV (RNCP) sous condition d'avoir les quatre ans d'ancienneté requis

La liste des candidats autorisés à se présenter au concours sera arrêtée par le Directeur de l'établissement.

Les dossiers d'inscription sont à retirer à la Direction des Ressources Humaines et de la Politique Sociale. Les candidatures seront à adresser à Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de Carcassonne au plus tard le 21 mars.

Carcassonne le 16 février 2011

La directrice des Ressources Humaines  
et de la Politique Sociale

D. Sauvaire



PREFECTURE AUDE

## Avis

signé par DIRECTEUR CENTRE HOSPITALIER  
le 07 Février 2011

Préfecture de l'Aude  
pref11- SECRETARIAT GENERAL  
MCAPP

AVIS DE CONCOURS INTERNE SUR  
TITRES CADRE DE SANTE - 4 POSTES  
FILIERE INFIRMIER(E)

CENTRE HOSPITALIER  
"Antoine Gayraud"  
11890 CARCASSONNE CEDEX 09

AVIS DE CONCOURS INTERNE SUR TITRES

CADRE DE SANTE

4 POSTES FILIERE INFIRMIER(E)

Un concours sur titres aura lieu au Centre Hospitalier de Carcassonne en vue de pourvoir 4 postes de cadres de santé dans la filière soins infirmier(e) en application de l'article 2 du décret modifié du 31 décembre 2001.

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Peuvent faire acte de candidature :

Les Fonctionnaires hospitaliers titulaires du diplôme de cadre de santé, relevant des corps régis par les décrets n° 88-1077 du 30 novembre 1988, n° 89-609 et n° 89-613 du 1er septembre 1989 susvisés, comptant au 1er janvier de l'année du concours, au moins cinq ans de services effectifs accomplis dans un ou plusieurs des corps précités, ainsi qu'aux agents non titulaires de la FPH, titulaires de l'un des diplômes d'accès à l'un des corps précités et du diplôme de cadre de santé, ayant accompli au moins cinq ans de services effectifs en qualité de personnel de la filière infirmière, de rééducation ou médico-technique, pour 90% des postes ouverts.

DOSSIERS D'INSCRIPTION :

Les dossiers doivent comporter :

- 1 Lettre de motivation,
- 1 Curriculum vitae,
- Le Diplôme de cadre de santé ou certificat équivalent,
- 1 Attestation d'exercice dans les corps concernés pendant au moins cinq ans à temps plein

et doivent être adressés à :

Monsieur le Directeur  
Centre Hospitalier A. GAYRAUD  
Direction des Ressources Humaines et de la Politique Sociale  
Route de Saint Hilaire  
11890 CARCASSONNE Cédex 09

Dans un délai de deux mois à compter de la date de publication  
au recueil des actes administratifs de la région.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus au poste 2040

Fait à CARCASSONNE, le 07-02-2011  
La Directrice des Ressources Humaines  
et de la Politique Sociale,

D. SAUVAIRE.